



RÉSIDENCES CULTURESFRANCE

FORMULAIRE DE CANDIDATURE 2010

VILLA KUJOYAMA

> Candidat A REMPLIR EN CAPITALES		
<input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> Mlle <input checked="" type="radio"/> M	<input type="checkbox"/> Nom BORNEYVSKI	<input type="checkbox"/> Prénom OLIVIER
<input type="checkbox"/> Profession ARTISTE CONCEPTUEL	<input type="checkbox"/> Date de naissance 22/09/60 (jj/mm/année)	photo
<input type="checkbox"/> Nationalité FRANÇAISE	<input type="checkbox"/> Pour les étrangers, date de début de résidence en France ... / ... / ... (jj/mm/année)	
<input type="checkbox"/> Adresse 7 ROUTE DE LAILLÉ Code postal 35131 Ville PONT-PEAN Pays FRANCE		
<input type="checkbox"/> Téléphone	Portable 06 81 02 21 05	Fax
E-mail contact@non-objet.org	Site internet www.non-objet.org

> Situation professionnelle A REMPLIR EN CAPITALES
<input type="checkbox"/> Aides déjà obtenues / préciser l'année d'obtention et l'organisme voir page du site www.non-objet.org/page/oeuvres/non-subvention/acceuil_non-subventions.html

<input type="checkbox"/> Projets en cours / spectacle, exposition, conférence... Toutes mes oeuvres sont en cours voir page du site www.non-objet.org/page/oeuvres/acceuil_oeuvres.html
--

Votre projet

> Discipline concernée par votre projet POUR LES PROJETS PLURIDISCIPLINAIRES, VEUILLEZ NUMEROTER PAR ORDRE DE PRIORITE		
<input type="radio"/> Architecture	<input type="radio"/> Danse	<input type="radio"/> Musique contemporaine
<input type="radio"/> Arts de la rue	<input type="radio"/> Design	<input type="radio"/> Nouvelles images
<input checked="" type="radio"/> Arts plastiques	<input type="radio"/> Graphisme	<input type="radio"/> Photographie
<input type="radio"/> Bande dessinée	<input type="radio"/> Littérature	<input type="radio"/> Scénographie
<input type="radio"/> Cirque	<input type="radio"/> Mode	<input type="radio"/> Théâtre
<input type="radio"/> Critique d'art et commissariat d'exposition	<input type="radio"/> Musiques actuelles	<input type="radio"/> Urbanisme et paysage

> Pays et villes du projet

..... J A P O N - K y o t o

.....

.....

.....

> Dates et durée envisagées du séjour VOIR LES CONDITIONS

A la date qui vous conviendra pendant 1 mn primordiale

.....

.....

.....

> Résumé du projet 5 LIGNES MAXIMUM

L'oeuvre proposée sera versée au catalogue du non-objet "Résidence" sous le numéro : pièce res55/novembre/2009.

Cette oeuvre consiste à demander une résidence de 1mn. Un certain nombre d'événements précéderont cette minute primordiale : ils constituent l'œuvre du non-objet "Résidences".

.....

.....

.....

> Pièces jointes au dossier CATALOGUES, DIAPOSITIVES, REVUE DE PRESSE, BOOK, PHOTOS...(A PRÉCISER)

voir dossier artistique joint

.....

.....

.....

Je soussigné (e) **Olivier Borneyvski** déclare assurer la responsabilité des pièces confiées à CULTURESFRANCE et ne saurait rendre celle-ci responsable en cas de perte, vol, ou dégradation du dossier, déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions d'inscription spécifiées dans le formulaire CULTURESFRANCE.

Fait à... **Pont-Péan** Signature (précédée de la mention " lu et approuvé " manuscrite)

Le ... **10/11/09**

REGLEMENT

1. Si vous avez déjà été lauréat de l'un de nos programmes de recherche et création ou si votre candidature n'a pas été retenue deux années consécutives, un délai minimum de 3 ans est requis avant le dépôt d'une nouvelle candidature pour une Résidence Culturesfrance.

2. Pour un même projet, le dépôt de candidatures conjointes est possible avec les bourses du ministère de la Culture et de la Communication. En cas d'avis favorable, une seule de ces aides pourra être attribuée. Le cumul avec d'autres allocations ou bourses financées sur des fonds publics est impossible.

3. Aucune limite d'âge n'est imposée, excepté pour les Résidences Culturesfrance / Louis Lumière (moins de 35 ans).

4. Si vous désirez postuler pour plusieurs programmes, il vous faut envoyer un dossier séparé pour chacun d'eux.

5. Si vous êtes deux candidats à postuler pour un programme avec le même projet, il faut impérativement remplir 2 dossiers de candidature complets dans la même enveloppe en veillant à ce que le résumé du projet soit identique. Postuler à deux pour un même projet implique que les lauréats devront partager l'allocation et les conditions de séjours.

6. Veuillez vérifier la date de clôture des inscriptions : les dossiers ne seront pas acceptés après la date limite de dépôt des candidatures, le cachet de la poste faisant foi. Les dossiers volumineux dépassant le format A4 seront refusés. Les dossiers incomplets ne seront ni pris en compte ni retournés et entraîneront l'annulation immédiate de votre candidature.

7. En aucun cas les séjours ne peuvent être fractionnés.

8. Les résultats seront communiqués sur le site de CULTURESFRANCE. Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone. Les dossiers artistiques des candidats non-sélectionnés seront retournés dans l'enveloppe jointe à cet effet.

9. Montant et conditions de séjour du lauréat

Une allocation de séjour de 2600,00 euros est versée par mois effectif de présence à la Villa Kujoyama. Un solde de 600,00 euros sera pris sur la dernière mensualité et versée à réception du compte rendu du séjour.

Un soutien logistique au projet égal à 2000,00 euros pour un séjour de 4 mois minimum complétera le premier versement. Les versements ne seront effectués qu'à partir du moment où toutes les démarches administratives auront été réglées auprès du Pôle Résidences au plus tard 2 mois avant le départ. Un délai de 15 jours est requis pour le premier versement avant la date de départ. L'allocation de séjour attribuée au lauréat est forfaitaire et définitive. Tous frais et dépenses engagés en dehors de cette allocation restent à la charge du lauréat.

Les allocations de séjour versées par CULTURESFRANCE ne sont pas imposables.

10. Hébergements : pour les programmes Hors les Murs, Missions Stendhal et Louis lumière, Culturesfrance ne dispose pas de coordonnées spécifiques.

Je soussigné(e) **Olivier Borneyvski** déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions d'inscription spécifiées dans le règlement.

Fait à..... **Pont-Péan**

Signature (précédée de la mention " lu et approuvé " manuscrite)

Le **10/11/09**